

## Certificat d'Acteur Prévention Secours (APS) - Intervenant de l'Aide et du Soins à Domicile (ASD)

### PUBLIC CONCERNÉ

Intervenant du secteur de l'aide et du soins à domicile.

### PRE REQUIS

Aucun

### THÉMATIQUES DE LA FORMATION

- + Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels l'intervenant à domicile est exposé
- + Tendre à l'amélioration de ses différentes situations de travail identifiées
- + Améliorer la qualité de prise en charge des personnes aidées
- + Développer un comportement adapté en cas d'accident sur son lieu de travail

### MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- + DECOUVERTE (Etude de cas, brainstorming, questionnement...)
- + APPRENTISSAGE (exposés, démonstration pratique, travaux de groupe, travail individuel, échanges de pratique, jeux de rôle, ateliers de mises en pratique)
- + APPLICATIVE (Analyse de situation de travail, recherche de pistes d'améliorations concrètes, simulations)

### OUTILS PÉDAGOGIQUES

- + Vidéos INRS
- + **Matériel mis à disposition par la structure**  
Lit médicalisé, fauteuil roulant, lève personne électrique roulant et suspendu  
Verticalisateur, disque de pivotement, drap de glisse  
Fauteuil roulant, déambulateur
- + Plan d'intervention SST/ Plan d'Actions Prévention
- + Matériel de simulation dont mannequins, défibrillateurs

Les participants se verront remettre également des supports reprenant l'ensemble de la formation.

### REFERENCE ET DOCUMENTS D'APPUI

- + Documentations, vidéos INRS
- + Document de référence APS ASD
- + Ressources Code du travail, sécurité sociale, pénal, CARSAT...

### INTERVENANT

Formateur professionnel à jour de formation continue, certifié par l'INRS pour la formation d'Acteur Prévention et Secours de l'Aide et du Soins à Domicile

### DURÉE

**4.5 jours** - 32 heures (3 jours consécutifs + 1.5 jour)

Réparties de la façon suivante : 22h pour la partie Prévention dont 14h pour l'ALM et 10h pour la partie Secours.

**Travail d'intersession** estimé à 4 heures

**Le troisième jour ½ de formation se réalisera 8 à 10 jours plus tard**

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

Formation en INTRA : groupe de 4 personnes minimum à 10 personnes maximum

### ÉVALUATION & VALIDATION

Le titulaire du certificat **d'Acteur Prévention Secours** est réputé détenir par équivalence, le **certificat de SST**.

Le certificat est valable 24 mois, une séance de maintien et d'actualisation des compétences (M.A.C) est obligatoire, à raison de **2 jours** tous les 2 ans.

## OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- + D'être acteur de la prévention des risques liés à son métier.
- + D'analyser les situations de travail,
- + D'identifier les risques et estimer les dommages possibles
- + Signaler les situations de travail présentant des risques,
- + De mettre en place des méthodes sécurisantes pour l'intervenant et la personne aidée.
- + D'adopter un comportement adapté en cas d'accident.

## Renseignements et inscriptions

[crfp.aura@croix-rouge.fr](mailto:crfp.aura@croix-rouge.fr)

☎ 04 77 59 39 72

croix-rouge française 

## Certificat d'Acteur Prévention Secours (APS) - Intervenant de l'Aide et du Soins à Domicile (ASD) -



### Conditions de réussite

La formation des APS ASD n'a de sens que lorsque la **structure s'engage dans une démarche globale de prévention** répondant aux objectifs que la structure se fixe, avec répartition des rôles de chacun.

La structure a tout intérêt de s'organiser en dressant un plan d'actions qui lui permettra de réduire les risques prégnants dans les situations d'accompagnement de la mobilité des bénéficiaires

Pour réussir, Il est entre autre essentiel, en plus de la formation des APS ASD :

- D'analyser les activités d'aide et de soins et de recenser les besoins potentiels des intervenants pour accompagner les bénéficiaires dans leur mobilité, en intégrant notamment les contraintes liées à l'environnement,
- Après les avoir testés et validés, de mettre effectivement à disposition les équipements répondant aux besoins « larges » des intervenants à domicile (puisque l'accompagnement de la mobilité se conçoit au cas par cas avec une variabilité du matériel utilisé...) et en nombre suffisant.

### PROGRAMME DE FORMATION : 32 HEURES

Compte tenu du contexte épidémique, des adaptations pédagogiques pourront être mises en œuvre afin de limiter le contact entre les personnes : Port de masque, gants, blouses, utilisation de gel hydro alcoolique ...

#### JOURS 1.2.3 DOMAINES DE COMPÉTENCE 1-2-3 : LA PREVENTION

#### Etre capable d'être acteur de la prévention des risques liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans la structure

##### PARTIE 1 :

##### SE SITUER COMME ACTEUR DE PREVENTION POUR SOI, POUR LA STRUCTURE

- + Repérer les enjeux de la prévention
- + Situer les différents acteurs internes et externes de la prévention et leur rôle dans la démarche prévention de la structure
- + Situer le cadre d'intervention de l'Acteur Prévention Secours

##### IDENTIFIER LES RISQUES DE SON SECTEUR D'ACTIVITE, DE SON METIER, POUR AGIR EN PREVENTION

- + Comprendre le mécanisme d'apparition d'un dommage (MAD)
- + Identifier les principaux risques du secteur et leurs conséquences sur la santé
- + Repérer dans son activité, les situations de travail à risques

#### Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la sante et participer à la maitrise des risques dans sa structure

##### PARTIE 2 :

##### OBSERVER ET ANALYSER UNE SITUATION DE TRAVAIL

- + Observer et décrire une situation de travail en prenant en compte sa complexité
- + Repérer les dommages pouvant résulter des risques identifiés
- + Identifier les causes (déterminants)

##### PROPOSER DES AMELIORATIONS DE LA SITUATION DE TRAVAIL

- + Identifier des améliorations à partir des causes identifiées au cours de son analyse
- + Agir sur l'ensemble des composantes de la situation de travail
- + Intégrer les principes généraux de prévention

##### REMONTER L'INFORMATION AUX PERSONNES CONCERNEES

- + Identifier les personnes concernées dans l'organisation de l'aide et du soins à domicile
- + Utiliser les modes de communication et de remontée de l'information de la structure

## Certificat d'Acteur Prévention Secours (APS) - Intervenant de l'Aide et du Soins à Domicile (ASD) -



### Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi (ALM)

#### PARTIE 3 :

##### IDENTIFIER LES ENJEUX D'UN ACCOMPAGNEMENT

- + Argumenter les enjeux pour la personne aidée et sa famille
- + Identifier les enjeux pour l'accompagnant
- + Identifier les enjeux pour l'établissement
- + Repérer les étapes nécessaires aux déplacements naturels

##### SEQUENCER LES DEPLACEMENTS NATURELS PERMETTANT DE SE MOUVOIR

- + Repérer les étapes nécessaires aux déplacements naturels
- + Déterminer les capacités nécessaires à la réalisation des déplacements

##### ANALYSER LA SITUATION D'UN ACCOMPAGNEMENT

- + S'assurer des possibilités de la personne aidée à réaliser seule son déplacement
- + Identifier les capacités de la personne aidée à réaliser les étapes du déplacement naturel
- + Identifier les déterminants liés à l'environnement qui facilitent ou limitent le déplacement
- + Prendre en compte les risques pour la personne aidée et l'accompagnant

##### CARACTERISER LES AIDES TECHNIQUES AU REGARD DES SITUATIONS D'ACCOMPAGNEMENT

- + Identifier les aides techniques au regard des contraintes environnementales
- + Déterminer les aides techniques en fonction des caractéristiques des personnes aidées

##### METTRE EN ŒUVRE UN ACCOMPAGNEMENT A PARTIR DE SON ANALYSE EN PRENANT SOIN DE LA PERSONNE AIDEE ET DE SOI

- + Prendre en compte le résultat de l'analyse de la situation d'accompagnement
- + Guider la personne aidée en respectant les étapes du déplacement naturel
- + Compenser les incapacités par une assistance sans portage délétère en intégrant si nécessaire une aide technique

### MODALITES EPREUVES CERTIFICATIVES

Déroulement de l'épreuve certificative 1 portant sur les domaines de compétences 1 et 2 réalisée en J4

#### Le candidat devra être capable :

- + **Epreuve 1** : Au retour d'intersession, le candidat aura :
  - o Observer sa situation de travail,
  - o Analyser sa situation de travail et de proposer des pistes d'amélioration

Déroulement de l'épreuve certificative 2 portant sur les domaines de compétences 3 réalisée en J3

#### Le candidat devra être capable :

- + **Epreuve 2** : Le candidat tire au sort un cas pratique visant à accompagner la mobilité d'une personne aidée. Il lui est demandé de mettre en œuvre une réponse adaptée, avec ou sans aide technique, sécurisante pour l'accompagnant et la personne aidée. Il devra justifier ses choix.

### BILAN DES 3 JOURS

- + Présentation du travail d'intersession : durée estimée à 4 heures

## Certificat d'Acteur Prévention Secours (APS) - Intervenant de l'Aide et du Soins à Domicile (ASD) -

### JOURS 4-5 DOMAINE DE COMPÉTENCE 4 : SECOURS

#### Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident

##### PARTIE 4 :

##### REALISER UNE PROTECTION ADAPTEE

- + Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- + Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- + Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même

##### EXAMINER LA(LES) VICTIME(S) AVANT/ ET POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION CHOISIE EN VUE DU RESULTAT A OBTENIR

- + Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est menacée
- + Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

##### GARANTIR UNE ALERTE FAVORISANT L'ARRIVEE DE SECOURS ADAPTES AU PLUS PRES DE LA VICTIME,

- + Définir les différents éléments du message d'alerte
- + Identifier, en fonction de l'organisation des secours dans la structure, qui alerter et dans quel ordre
- + Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

##### SECOURIR LA (LES)VICTIME(S) DE MANIERE APPROPRIEE (TOUTES TRANCHES D'AGES)

- + Hémorragie
- + Etouffement
- + La victime se plaint (malaise, brûlures, traumatismes osseux, plaies)
- + La victime ne répond pas et respire
- + La victime ne répond pas et ne respire pas

#### MODALITES EPREUVES CERTIFICATIVES

Déroulement de l'épreuve certificative 3 portant sur les domaines de compétences 4 réalisée en J4.5

##### Le candidat devra être capable de :

- + **Epreuve 3** : L'évaluation correspond à celle du DC1 « intervenir face à une situation d'accident du travail » de la formation de Sauveteur Secouriste du Travail

##### CLOTURE DE LA FORMATION :

- + Un tour de table est réalisé à la fin de formation, pour laisser les apprenants s'exprimer sur leur ressenti.
- + Un questionnaire de satisfaction est également remis à chaque participant en fin de formation.
- + En fin de formation, une attestation de suivi de formation individuelle est remise aux participants, elle synthétise l'intitulé de la formation, les objectifs, les dates...

